

**CONGRÈS NATIONAL
DE L'ANACR
MARSEILLE
14-15-16 NOVEMBRE 2008**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1206-1207 - MARS-AVRIL 2008

65^e ANNIVERSAIRE DU C.N.R.



Alors que depuis 19 jours, le nazisme a été définitivement vaincu, se tient, le 27 mai 1945, au 48 de la rue du Four à Paris, une cérémonie commémorant avec la participation de plusieurs de ses membres la séance constitutive du CNR, qui se tint là deux ans plus tôt. Le portrait de Jean Moulin, dont l'action contribua tant à la victoire finale, est à la place que « Max » occupait le 27 mai 1943; son successeur à la Présidence du CNR, Georges Bidault, est debout. On reconnaît sur la photo, assis au fond (2^e à la droite de G. Bidault), Robert Chambeiron. (D.R.)

27 MAI: DATE D'HONNEUR, DATE DE MÉMOIRE

Parce que cette page de gloire de l'histoire de notre pays que fut, quatre années durant, le combat contre l'occupant et ses valets, a été écrite avec le sang de dizaines de milliers de femmes et d'hommes arrêtés, torturés, fusillés, déportés par les nazis, avec le concours de l'appareil pétainiste de répression, parce que des centaines de milliers d'autres ont alors risqué leur vie pour la Liberté de notre pays et celle de son peuple, parce que souvent leurs proches se trouvaient par là même être la cible de la répression ou mis en danger, il serait inacceptable que ce combat et ces sacrifices des Résistants et des Résistantes soient oubliés, que leur portée soit minimisée.

L'Histoire a indissolublement lié les deux dates du 18 juin et du 27 mai, dont l'association permit au Général de Gaulle d'affirmer sa représentativité de l'ensemble des Français combattant l'ennemi et ses complices sur le sol national et partout dans le monde, en même temps qu'était assurée par là la conjonction des forces de la Résistance Intérieure avec celles de la France Libre, conjonction qui permit à la France d'être présente le 8 mai 1945 à la table des vainqueurs du nazisme. C'est pourquoi non seulement nous ne saurions accepter toute idée de « Journée Unique du Souvenir » qui, en supprimant l'essentiel des dates de mémoire – on se souvient des menaces répétées contre le 8 mai – aboutirait de fait à relativiser voire à escamoter des pans entiers de notre histoire, et par là même les valeurs et les sacrifices qui en sont indissociables, mais nous demandons au contraire, avec force, que soit parachevée l'œuvre de mémoire, entamée par l'instauration de la Journée Nationale de la Déportation puis par celle de la Journée Nationale commémorative de l'Appel du 18 juin, en instaurant, au plus tôt, une **Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai**, date anniversaire de la création du CNR le 27 mai 1943 par Jean Moulin. 27 mai, date d'honneur, date de mémoire de la France.

ASSISES NATIONALES DES « AMI(E)S »



Secondes Assises nationales des « Ami(e)s de la Résistance ». Elles se sont tenues à Paris le 29 mars dernier, et ont pris une importante décision. Importante pour l'Association des « Ami(e)s », importante pour l'ANACR, importante pour la transmission de l'histoire et des valeurs de la Résistance (Voir pages 3 et 4)

NOS FRÈRES DE VICTOIRE MAGHREBINS

A notre Congrès National de Limoges, en 2006, le présentateur du rapport soumis aux résistants et Amis ne put, lors du rappel de 1945, s'empêcher d'improviser quelques phrases sur le triomphe alors partout fait aux armées victorieuses et, en ces temps où le racisme imbécile reprend son souffle, il évoqua la réaction des foules voyant arriver dans les défilés une nouba précédée de la chèvre traditionnelle, les chèches, les burnous, les gandouras: l'enthousiasme tournait au délire; les regards de cette troupe d'élite se fixaient dans une éclatante fierté. On a vu, sur les Champs-Élysées, l'énorme foule leur crier: « Merci! ».

Aujourd'hui, ces héros des campagnes de Tunisie, d'Italie, de la 1^{re} Armée devenue « Rhin et Danube », privés de leurs maigres droits acquis, doivent souffrir de ces souvenirs: de jeunes canailles, citoyens du pays qu'ils ont contribué à sauver, pratiquent aujourd'hui comme jadis ceux qui les prenaient pour des « sauvages » et qu'ils ont, militairement et humainement écrasés.

Le 6 avril, au cimetière militaire de Notre-Dame de Lorette, dans le Pas-de-Calais, 148 tombes du carré dévolu aux Maghrébins MORTS POUR LA FRANCE ont été profanées par des disciples attardés des nazis, de l'engeance qui restera la honte du siècle dernier. Croix gammées, croix celtiques, inscriptions infamantes ne suffisant pas à ces déchets d'humanité, ils ont pendu sur une tombe une demi-tête de porc ensanglantée...

Et une insulte dédiée à une personnalité d'origine maghrébine a témoigné de leur niveau intellectuel: « salopri » (sic).

Cette abjection n'est pas la première. En octobre 2003 une soixantaine de tombes avaient été profanées à Thiais, près de Paris. En 2004 ce sont des cimetières alsaciens qui connurent semblables profanations, puis le 19 avril 2007, 52 tombes, déjà, à Notre-Dame de Lorette. Un journal, qui évoquait ces attentats et bien sûr – comme toutes les autorités – les dénonçait, concluait que de tels profanateurs sont « en général rapidement interpellés et condamnés à des peines de prison ferme ». Voire... L'an dernier l'un d'eux fut condamné à sept mois de prison dont 5½ avec sursis; restaient donc six semaines. Une petite halte et on recommence...

Mais que les remèdes soient donc cherchés plus loin: dans l'éducation de la jeunesse (histoire, reconnaissance, humanisme...) et dans l'établissement avec tout le Maghreb de relations, de coopérations, d'une fraternisation semblable à celle qui lia sur tous les fronts les hommes partageant combats, souffrances, et victoire.

Charles Fournier-Bocquet

DANS NOTRE SOMMAIRE:

- P. 1: Editorial. 65^e anniversaire du CNR.
- P. 2: Secondes Assises Nationales des Ami(e)s.
- P. 3: Résolution des Assises.
- P. 4 et 5: Il y a 63 ans, l'Allemagne nazie capitulait. Fascistes d'hier et d'aujourd'hui. Parcours de mémoire des Côtes-d'Armor.
- P. 6: Avis de Recherche. La vie de l'Association.
- P. 7: La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8: Passeurs de mémoire en Drôme. Livres

LES « AMI(E)S DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMI(E)S DE LA RES

SECONDES ASSISES NATIONALES: UN CHOIX D'AVENIR

89 délégués – dont 33 femmes – de 42 départements et de Libé-PTT – ont participé aux secondes « Assises » de l'« Association nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » qui se sont tenues à Paris au C.I.S.P. le 29 mars dernier; la plupart d'entre eux ayant des responsabilités dans les groupes départementaux d'Ami(e)s mais aussi dans l'ANACR. Les travaux ont été ouverts par Simone Mariotte, coprésidente nationale, en présence de Louis Cortot, président national de l'ANACR, Compagnon de la Libération, dont nous publierons dans notre prochain numéro l'importante adresse aux délégués. Ci-dessous, de larges extraits de l'intervention introductrice aux débats de Jacques Varin :



« Il est évident que se posera, dans un délai qu'il est difficile de préciser, tant il est vrai que les situations sont très différentes de département à département, le problème du rapprochement organisationnel, localement et même départementalement, des groupes d'« Amis » et des Comités de l'ANACR (...), il est nécessaire que nous entamions la réflexion sur cette étape que le temps rendra incontournable ».

C'est en ces termes que se concluait il y a quatre ans, en novembre 2004, la partie consacrée aux « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » du Rapport présenté par le Bureau National au congrès de l'ANACR à Grenoble (...).

L'an dernier, l'introduction à la discussion ouvrant les travaux de la Commission nationale des « Ami(e)s » réunie ici au CISP le 15 mars 2007 poursuivait la réflexion : « Dès lors que l'on acte cette réalité, à savoir que de plus en plus d'« Ami(e)s » doivent par nécessité prendre des responsabilités dans l'ANACR, association dont le prestige acquis en plus d'un demi-siècle d'existence est un atout pour la poursuite de notre combat de mémoire, et y inscrire l'essentiel – voire la totalité – de leur action militante, se pose la question de la possibilité et surtout de la nécessité de maintenir des structures spécifiques d'« Ami(e)s de la Résistance », de maintenir l'« Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance ».

« Cette question avait été déjà évoquée lors de nos Assises Nationales au printemps 2006, sans pouvoir y apporter une réponse, car l'on ne pouvait préjuger des décisions du congrès de Limoges de l'ANACR, elle reste posée et l'est avec plus d'acuité au fil des mois qui s'écoulent; d'autant plus que le congrès de Limoges a ouvert à part entière les rangs de l'ANACR aux « Ami(e)s ».

« C'est donc une question dont auront à débattre les secondes Assises Nationales de l'« Association Nationale des Ami(e)s », statutairement convoquée pour le printemps 2008. Si au terme de ses débats, il était décidé de mettre un terme à l'« Association Nationale des Ami(e)s », celle-ci et ses groupes locaux et départementaux cesseraient d'exister vraisemblablement au 31 décembre 2008... ».

L'on peut tirer de ces rappels deux conclusions : c'est que le thème central de la discussion de nos deuxièmes Assises Nationales réunies aujourd'hui est clair, puisque fixé dès l'an dernier par notre Commission nationale, et que la réflexion qui a conduit à la proposition qui est faite de décider la fin de l'activité de notre Association Nationale au terme de l'année 2008 est engagée depuis longtemps puisque déjà entamée en 2004 lors du Congrès de l'ANACR à Grenoble.

Des « Ami(e)s de la Résistance »

Pour autant, sommes nous conviés aujourd'hui à décider une fin ? Ou plutôt à acter, à tirer les conséquences de ce qui est un aboutissement, l'aboutissement positif d'une démarche entamée il y a 38

ans, au Congrès de Sallanches de l'ANACR en 1970, date communément admise comme étant celle de la naissance des Ami(e)s de la Résistance. La réalité est plus complexe, mais à l'évidence ce congrès marqua un tournant, et consacra l'existence des « Amis de la Résistance (ANACR) », même s'ils ne portent pas alors encore ce nom.

En 1970, l'ANACR a 43 000 adhérents et est, par son choix du pluralisme et par l'activité incessante de rassemblement conduite, depuis sa création en 1954, par ses dirigeants, au premier rang desquels il faut citer Pierre Villon et bien sûr Charles Fournier-Bocquet, devenue en une quinzaine d'années la grande Association réunissant en son sein des Résistants et des Résistants de tous mouvements réseaux maquis, partis et syndicats clandestins de la Résistance, mais aussi – 25 ans après la Guerre – de toutes opinions démocratiques contemporaines.

À côté de grandes figures de la Résistance, souvent plus âgées et aujourd'hui hélas disparues, les jeunes Résistants présents dans l'ANACR, qui avaient de 18 à



30 ans en 1944, ont en 1970 entre 40 et 55 ans et sont dans la force de l'âge : sans parler même du fonctionnement de l'ANACR et de ses comités, qui ne pose guère de problèmes, les cadres sont là et nombreux, la question de la transmission de la mémoire ne se pose pas dans les mêmes termes et avec la même acuité qu'aujourd'hui. Les porteurs de la mémoire des combats de la Résistance sont présents en nombre.

Ce n'est donc pas par un double besoin de fonctionnement organisationnel et de trouver des « passeurs de mémoire » que s'explique la décision prise en 1970 à Sallanches de créer les « Amis », mais par le contexte dans lequel elle a été prise.

Nous sommes au lendemain des événements de mai et juin 1968, qui ont induit un intérêt qui ira croissant pour la Résistance. Parallèlement se développe le Concours de la Résistance, et les enfants de Résistants sont venus – en nombre relativement limité cependant – se joindre aux petits frères, aux petites sœurs et aux jeunes conjoints de Résistants, qui furent souvent les premiers sinon les seuls à

manifestar leur intérêt à l'activité de l'ANACR dans les 25 premières années de son existence.

Dans le « Rapport du Bureau National » au Congrès de Sallanches l'on peut lire : « Voici plusieurs années que nous constatons le grand intérêt des jeunes d'aujourd'hui pour la Résistance. L'A.N.A.C.R. peut être fière d'avoir maintenant à son palmarès des milliers de conférences dans des classes des écoles primaires, lycées, écoles normales, des établissements d'enseignement libre, des patronages laïques ou confessionnels, des salles publiques, des cercles culturels des colonies de vacances... ».

« Il importe que ce contact avec la jeunesse, pour nous vivifiant et qui constitue un investissement sur l'avenir, se développe... ».

Cependant la prise d'une carte d'« Ami » traduit plus, dans l'esprit des dirigeants d'alors de l'ANACR, la manifestation d'un soutien qu'une appartenance organisationnelle...

Plus que le congrès de Sallanches de 1970, c'est celui de l'ANACR tenu à Perpignan en 1990 qui, concernant les Amis, va être porteur d'avenir.

En 1990, les Résistants qui avaient en 1970 à Sallanches 40 à 55 ans en ont de 60 à 75. Et il y a déjà de très nombreux disparus dans la génération des résistants qui avaient de 40 à 50 ans en 1944 : lorsque s'ouvre le congrès de Perpignan, l'ANACR ne compte alors plus que 30 000 adhérents. Et il n'y a que 3 590 titulaires d'une carte d'« Ami ».

Le contexte aussi a changé, il est marqué depuis le début des années 80 par le développement en France du Front National et les scores électoraux de le Pen qui ont en quelque sorte « réactualisé » la menace fasciste. Par ailleurs, les procès Barbie et Touvier, les affaires Bousquet et Papon ont sensibilisé l'opinion publique sur la période de l'Occupation, sur la collaboration et conséquemment sur la Résistance à cette Occupation et collaboration (...).

Des Groupes d'« Ami(e)s »

Ce congrès de Perpignan va surtout constituer un tournant en décidant de la possibilité pour les « Amis » de se constituer, en accord avec les Comités de l'ANACR, en Groupes locaux et départementaux d'Amis. Et, même si c'est pour dire que ce n'est pas à l'ordre du jour, des évolutions ultérieures sont évoquées : « les dispositions statutaires proposées constituent... une étape. Car d'autres devront suivre, menant les « Amis » à une association volant de ses propres ailes lorsqu'elle sera assez forte et lorsque l'A.N.A.C.R. subira les conséquences de la biologie et de l'état-civil. Pour l'instant, nos « Amis » eux-mêmes souhaitent rester dans l'A.N.A.C.R., certes hors effectifs... ».

Le décompte des « Amis » « hors effectifs » découle de la volonté d'observer des règles alors en vigueur concernant l'ONAC, l'UFAC, les commissions d'attribution des titres, le Jury national du Concours...

Mais, il y a des raisons d'un autre ordre : des réticences existent alors à l'égard des Amis : « ce ne sont pas des Résistants », certains les soupçonnent de vouloir utiliser à leur profit une gloire qui n'est pas la leur, « ils risquent de nous entraîner dans des aventures, de remettre en cause le pluralisme », etc. (...).

Cependant, la vie et ses nécessités vont, comme souvent, décider d'évolutions non-préétablies. La mise en place de Groupes locaux et départementaux d'« Amis », dont les liens avec l'ANACR sont statutairement affirmés et concrétisés par la participation, elle aussi statutaire, de représentants de l'ANACR à leurs organismes de direction, va se généraliser; en même temps que se développe, au-delà même du cadre défini à Perpignan, une réflexion, quant au rôle des « Amis » dans la

transmission de la mémoire. Car le problème commence à se poser avec force.

Décollant à la fois de la nécessité de pallier la disparition de cadres résistants mais aussi – née de l'expérience – d'une confiance plus grande dans les « Ami(e)s », un nombre de plus en plus important d'« Ami(e)s » va être intégré dans les directions de l'ANACR, et, petit à petit, ils ne sont plus confinés dans une aide aux tâches matérielles : même si cela n'est pas de jure mais de facto, ces « Amis(e)s » vont être peu à peu « associé(e)s » à la réflexion, à la prise de décision et à la mise en œuvre des décisions.

Sur le plan national, plusieurs évolutions vont être marquantes :

Ainsi, après le congrès de Vichy en 1994, est mis en place un secrétaire administratif des « Ami(e)s », dont le rôle rapidement ne va pas être qu'« administratif », même si l'appellation perdurera, mais d'animation et de coordination de l'activité et de la réflexion des « Ami(e)s ».

A partir de 1993, la réunion annuelle d'« animateurs des groupes d'Ami(e)s » va – conjointement à la « Commission Ami(e)s » des congrès nationaux de l'ANACR – jouer un rôle décisif dans l'homogénéisation de la réflexion des « Ami(e)s » sur le plan national, notamment quant à la définition de la spécificité de leur rôle et la compréhension de ce que signifie pour eux le pluralisme consubstantiel de l'ANACR, ainsi que dans la mutualisation des expériences.

Lors du congrès de l'ANACR, tenu à Vichy en 1994, pour la première fois, 9 Ami(e)s sont élu(e)s « membres associé(e)s » du Conseil national. Ils seront 17 à l'ère lors du Congrès suivant, à Châteauroux, en 1996; 7 étant à ce même congrès de Châteauroux, et pour la première fois, élu(e)s membres associé(e)s du Bureau National. C'est à ce congrès que la notion de « partenariat confiant » entre les Résistants et les « Ami(e)s » est formulée pour la première fois. Les congrès suivants verront croître régulièrement le nombre des Ami(e)s associé(e)s au Conseil National et



au Bureau National de l'ANACR.

A partir du Congrès de l'ANACR tenu à Saint-Brieuc en 2000, les « Ami(e)s » « associé(e)s » au Conseil National vont se réunir annuellement de manière spécifique en « Commission nationale des Ami(e)s » et celles et ceux associé(e)s au Bureau national tiendront 3 réunions annuelles de « Direction nationale des Ami(e)s », coordonnant les activités et impulsant la réflexion « Ami(e)s ». De facto se met ainsi en place progressivement une quasi-organisation nationale des Ami(e)s.

Toute cette évolution se faisant dans le cadre d'une croissance numérique des Ami(e)s : le chiffre de 10 000 est atteint durant l'année 2001.

Ce développement est le fruit de l'activité spécifique des « Ami(e)s », de la conjonction (des 50^{es} aux 60^{es} anniversaires du CNR, de la Libération et de la Victoire) et... de la prise de conscience de nombre des Comités de l'ANACR de la nécessité urgente de recruter des « Ami(e)s » pour assurer la pérennité de l'ANACR et de son combat.

L'« Association des Ami(e)s »

Tant au sein du bureau national de l'ANACR que de manière spécifique au



LES « AMI(E)S DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMI(E)S DE LA RES

RESOLUTION FINALE

sein de la Direction Nationale des « Ami(e)s » va s'approfondir la réflexion qui va conduire à la proposition – acceptée à l'unanimité par le Congrès de Nevers en 2002 – « de confier aux « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » élus « membres associés(e)s » du Conseil National la tâche de mettre en place dans les meilleurs délais l'« Association nationale des Ami(e)s de la Résistance(ANACR) », statutairement liée à l'ANACR, et partageant ses orientations, s'inspirant de son pluralisme, en la dotant des moyens nécessaires à son action... »

Cette proposition répondait à plusieurs préoccupations : faire connaître et reconnaître les « Ami(e)s de la Résistance » et leur rôle hors de l'ANACR mais aussi dans l'ANACR, car des réticences et préventions à leur égard continuaient à exister ici où là, clairement exprimées ou sous-jacentes, obtenir la reconnaissance officielle et l'aide des collectivités publiques en permettant de nouer des partenariats avec elles, ne pas laisser le champ libre à de petites structures élitistes bien moins importantes et implantées que les « Ami(e)s », parachever le processus entamé à Perpignan en 1990 par la créa-

tés de l'ANACR. (...) il est nécessaire que nous entamions la réflexion sur cette étape que le temps rendra incontournable. Sa réalisation, le moment venu, sera facilitée par toute l'histoire du développement des « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » qui, avec les Résistants rassemblés dans l'ANACR, ont partagé et partagent les mêmes références, les mêmes valeurs, les mêmes orientations, en premier lieu la même conception du pluralisme, et les mêmes buts ».

Une histoire rappelée ici à grands traits, mais qu'il n'est pas inutile d'avoir à l'esprit pour mesurer le chemin parcouru, pour comprendre où nous en sommes aujourd'hui, pourquoi la décision que nous sommes appelés à prendre aujourd'hui n'est pas une fin, mais un aboutissement. Une histoire, une expérience, une maturation qui nous permettent de répondre positivement à la sollicitation des Résistants de nous investir directement dans l'ANACR...

Faire le choix de l'ANACR

Car, alors même que s'approfondissait la construction des structures « Ami(e)s », celles de l'ANACR ont de plus en plus été affectées par les conséquences du temps qui s'écoule depuis 1944 et elles ont dû de plus en plus faire appel à des « Ami(e)s » pour assurer le maintien de leur fonctionnement. Fin 2007, se situant tous deux autour de 10 000, le chiffre de celui des adhérent(e)s « Ami(e)s » a, pour la première fois, dépassé celui des adhérent(e)s Résistant(e)s ; en 2007, plus d'un millier de Résistants nous ont hélas quittés. Et ce chiffre de 10 000 adhérents Résistants enregistré en 2007 ne traduit pas en lui-même leur disponibilité physique pour assurer la vie des Comités de l'ANACR.

L'ANACR a fait le choix à Limoges de l'ouverture de ses rangs aux « Ami(e)s de la Résistance », conséquence et nécessité née de celui de préserver l'existence d'une Association, dont la notoriété et le maillage en comités locaux sont sans commune mesure avec ceux de l'Association des « Ami(e)s ».

En faisant nous aussi le choix dans le sens proposé, c'est-à-dire de faire de l'ANACR le cadre unique de l'activité des Ami(e)s pour faire vivre, en les faisant connaître au plus grand nombre, les valeurs de la Résistance, exprimées en premier lieu par le Programme du C.N.R., pour mener la lutte contre les résurgences vives du fascisme et de ses corollaires tels le racisme et la xénophobie, nous nous donnerons les meilleures chances de pouvoir, avec efficacité, contribuer au combat démocratique, dont ces valeurs et cette lutte sont des aspects essentiels.

Les meilleures chances, mais qu'il nous faudra potentialiser. Car, ne nous trompons pas sur la nature du choix que nous devons faire et qui n'est pas de prolonger de quelques années une fin de l'ANACR mais, par le transfert dans l'ANACR des activités « Ami(e)s » - Conférences, expositions, festivals du film Résistant, parcours de mémoire, publications de livres, plaquettes, mise en place de sites internet, réalisations de DVD, etc. - de la faire pleinement retrouver, dans la durée et dans des formes parfois nouvelles, son dynamisme.



tion des groupes d'« Ami(e)s » en mettant la « tuile faïtière » sur l'édifice élevé depuis 10 ans, donner aux « Ami(e)s » l'expérience du fonctionnement et de la direction d'une Association nationale.

Pour autant, la création de l'« Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » les 25 et 26 avril 2003 n'a pas été un bouleversement : en effet, statutairement et identitairement, l'Association des « Ami(e)s » était liée à l'ANACR. Lors du congrès de Grenoble en 2004, où les « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » furent définis comme des « passeurs de mémoire », il fut acté qu'un an après sa création, « le bilan de la création de l'« Association Nationale des Ami(e)s » était satisfaisant, sans que pour autant il faille triompher ». En effet, l'on assistait à une stabilité de nos effectifs précédant, dans les deux dernières années, à un léger tassement, dû pour une large part aux difficultés rencontrées par les comités locaux de l'ANACR, canaux essentiels de la diffusion des cartes d'« Ami(e)s ».

Le rapport du bureau national de l'ANACR lors de ce même Congrès de Grenoble nota, ainsi que rappelé en ouverture, qu'« il est évident que se posera, dans un délai qu'il est difficile de préciser (...), le problème du rapprochement organisationnel des groupes d'« Ami(e)s » et des Comi-

Il y a 38 ans, lors du Congrès national qu'ils tenaient en 1970 à Sallanches, les Résistants et les Résistantes rassemblés dans l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), décidaient la création des « Ami(e)s de la Résistance », afin de permettre à des femmes et des hommes qui, pour des raisons d'âge en premier lieu, n'avaient pas pris part à la Résistance mais en partageaient les valeurs, humanistes, démocratiques et patriotiques, de participer aux activités de l'ANACR, de lui apporter leur aide dans la lutte qu'elle mène depuis sa création pour faire vivre ces valeurs de la Résistance, pour transmettre la mémoire authentique des combats de la Résistance, pour s'opposer à toute résurgence du fascisme.

Ainsi, depuis 38 ans, en nombre croissant, pour atteindre aujourd'hui près de 10 000 membres, les « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) », associé(e)s aux Comités locaux et départementaux de l'ANACR, apprenant des Résistants ce que fut la réalité de la Résistance, se pénétrant de ses valeurs exprimées en premier lieu par le Programme du Conseil National de la Résistance, ont partagé tous les combats de l'ANACR pour la transmission de la mémoire, pour honorer les Résistants et les Résistantes qui se sont sacrifiés pour la libération de la France et la liberté de son peuple, pour la reconnaissance du rôle historique de la Résistance, ce que doit concrétiser l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance le 27 mai, pour dénoncer tous les fascismes, pour la défense de la paix.

De grande importance pour l'avenir furent en 1990 les décisions du Congrès de Perpignan de l'ANACR de créer d'une part des Groupes locaux et départementaux d'« Ami(e)s de la Résistance (ANACR) », développant, en symbiose avec les Comités de l'ANACR et sur les mêmes orientations qu'eux, des activités spécifiques, adaptées aux générations nouvelles venant se joindre à la lutte commune, et d'autre part d'intégrer au sein des directions locales et départementales de l'ANACR des « Ami(e)s de la Résistance » comme « membres associés », avant même qu'ils ne le soient au sein du Conseil National puis du Bureau National de l'ANACR.

Ces décisions ont, dans les départements où elles ont été mises en œuvre, permis tout à la fois de recruter en nombre des Ami(e)s de la Résistance, de développer leur engagement au côté des Résistants, de former des cadres expérimentés, de transmettre aux Ami(e)s de la Résistance l'expérience de plus de 50 ans d'existence et de combat de l'ANACR, en premier lieu le souci permanent de préserver son caractère pluraliste fondateur qui lui a permis d'être - et de rester jusqu'à nos jours - la grande Association représentative des Résistant(e)s dans leur diversité d'opinions démocratiques. Elles ont permis aussi de faire connaître, départementalement et nationalement, en premier lieu par les Pouvoirs publics, l'existence des « Ami(e)s de la Résistance » partageant les valeurs et le combat des Résistants, ce qu'a concrétisé en 2003, sur le plan national, la création de l'« Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) ».

Depuis 1944 et la Libération, depuis 1945 et la Victoire sur les fascismes hitlériens et japonais, plus de 60 ans ont passé, et les rangs de celles et ceux qui contribuèrent à cette Libération et à cette Victoire se sont éclaircis. Inexorablement disparaissent peu à peu celles et ceux qui écrivirent ces pages glorieuses de notre histoire, les conséquences de l'âge qui s'avance diminuant les forces de toutes et tous. Cette réalité, qu'il n'est hélas du pouvoir de personne de modifier, a eu des conséquences négatives sur le fonctionnement des comités locaux puis départementaux de l'ANACR, hypothéquant même parfois leur survie, elle a posé avec force la nécessité de la transmission de la mémoire, celle d'assurer la pérennisation de l'ANACR.

Depuis longtemps déjà, peu à peu et de manière croissante, les « Ami(e)s de la Résistance » ont été sollicités par les Résistant(e)s d'apporter leur concours direct au fonctionnement des comités de l'ANACR, à celui de leurs directions, souvent condition nécessaire pour assurer la poursuite de l'activité du comité de l'ANACR. C'est la prise en compte de cette réalité qui a conduit, à partir d'une réflexion commune menée avec celle de l'« Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) », la Direction nationale de l'ANACR à proposer au Congrès national réuni à Limoges en octobre 2006 d'ouvrir, à part entière et à égalité statutaire de droits avec les Résistants, les rangs de l'ANACR aux « Ami(e)s de la Résistance ». Proposition qui, marquant une grande confiance des Résistants à l'égard des « Ami(e)s de la Résistance » et leur conférant une grande responsabilité, fut adoptée à l'unanimité.

Depuis deux ans, la mise en œuvre de cette décision, conjointement à l'accroissement des nécessités l'ayant motivée, a conduit en nombre de plus en plus grand des « Ami(e)s de la Résistance » à devoir prendre des responsabilités dans les Comités de l'ANACR, à la fusion des activités des comités de l'ANACR et des Groupes d'« Ami(e)s » correspondants, voire à leur fusion organisationnelle.

C'est cette réalité qui a conduit les 2^{èmes} Assises nationales de l'« Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) », réunies à Paris le 29 mars 2008, à prendre la décision de mettre un terme à ses activités spécifiques - tant aux plans locaux et départementaux que national - à la date du 31 décembre 2008, et de mandater la Commission Nationale et la Commission de contrôle financier, élues à ces Assises afin d'assurer le fonctionnement de l'Association jusqu'au terme de son existence, pour qu'elles finalisent début 2009 les procédures juridiques conduisant à l'enregistrement officiel de la dissolution de l'Association par la fusion à tous les niveaux de ses structures et activités avec celles de l'ANACR, désormais seul cadre d'organisation et d'action des « Ami(e)s de la Résistance ».

Dans un monde où le racisme, la xénophobie, les atteintes à la dignité humaine, les dictatures et les guerres restent une triste réalité, le message historique de la Résistance, de par les valeurs qu'elle exprimait et l'exemple qu'elle a donné du refus de l'oppression, est plus que jamais nécessaire à faire connaître au plus grand nombre, en premier lieu aux jeunes générations, ce qui passe par l'approfondissement et la diffusion de la connaissance de l'Histoire de la Résistance, de l'histoire du combat contre le fascisme, ce qui souligne l'importance du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

C'est là, depuis 38 ans, une mission assignée, à leurs côtés, par les Résistant(e)s aux « Ami(e)s de la Résistance », c'est là une mission que les « Ami(e)s de la Résistance » entendent poursuivre dans le présent et le futur au sein de l'« Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance », l'ANACR.

Paris, le 29 mars 2008

(Adoptée à l'unanimité)



ORGANES DE DIRECTION*

Commission NATIONALE

Jean-Paul BEDOIN (Dordogne), Bruno CASSANAS (Hérault), Michel COLAS (Seine-Saint-Denis), Sylvie DAEMS (Nord), Robert DAVID (Morbihan), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Guy DESCHAMPS (Eure), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Colette GAIDRY (Haute-Saône), Monique JOUANLANNE (Rhône), Simone MARIOTTE (Saône-et-Loire), Pierre MARTIN (Côtes-d'Armor), Mireille MONIER-LOVIE (Drôme), Anne-Marie MONTAUDON (Haute-Vienne), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), André PAYA (Bouches-du-Rhône), Martine PETERS (Isère), Antoine POLETTI (Corse-du-Sud), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Christiane TARDIF (Essonne), Jacques VARIN (Paris), Nicole ZERLINE (Oise).

DIRECTION NATIONALE

Président d'Honneur : Robert CHAMBEIRON
Président(e)s : Simone MARIOTTE, Pierre MARTIN
Vice-président(e)s : Robert FOREAU-FENIER, Martine PETERS
Secrétaire général : Jacques VARIN
Secrétaires nationaux : Mireille MONIER-LOVIE, Jean-Paul RIFFAULT
Trésorière nationale : Nicole ZERLINE
Trésorière nationale adjointe : Christiane TARDIF

COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE FINANCIER

Jean CORBEAU (Pas-de-Calais), président, Edgard CASTERA (Gers), Jean-Serge HOLLANDER (Paris)

* Chargés d'assurer le fonctionnement de l'Association jusqu'au terme de ses activités fin 2008, et de son existence juridique début 2009.

AVIS DE RECHERCHE

Mon grand-père Joseph LE BRIS était résistant à Libération Nord et a été arrêté entre Carhaix(29) et Gourin(56), avec de faux papiers. Je cherche des renseignements sur sa déportation à Erfurt de mai 1944 à mai 1945 (date de son retour). Existe-t-il des registres de résistants ou d'autres informations qui me permettraient de reconstituer son périple ? Qui peut me renseigner ?
 Contacter Nicole GARO
 10 rue de la Fosse, 44000-NANTES
 Portable : 06 16 99 44 32
 E-mail : garobois@wanadoo.fr

Ma mère, Paulette CHARBONNEL-DUTEIL, née Vaillant, viens de décéder, et - en triant ses papiers - j'ai découvert qu'elle a rejoint le "Front National Universitaire" à Paris à la fin de la guerre. J'aimerais avoir des informations sur cette organisation. Qui peut m'en donner ?
 Contacter Claude CHARBONNEL-DUTEIL
 Kerchir 56550-LOCOAL-MENDON
 Tél : 02 97 56 88 57
 E-mail : charbonnelclaud@orange.fr

Recherche le livre écrit par l'abbé Etienne CHAPIER ayant pour titre : "Souffrances et gloires du maquis chablaisien" éditée en 1946. Qui pourrait m'indiquer une piste pour me le procurer ?
 Contacter Jean-Jacques CROSO
 249 rue Claude-Perroud
 69400-VILLEFRANCHE-SUR-SAONE Tél : 04 74 68 41 08 Port : 06 84 94 58 57 E-mail : jcroso@free.fr

Mon beau-père, Roland BESNARD, F.F.I., a été tué à Caudebec-les-Elbeuf (76) en 1944. Sur les lieux est apposée une plaque commémorative. Je souhaite retrouver des documents sur cette période de la bataille pour la libération de Caudebec-les-Elbeuf.
 Contacter Marcel RIBES
 E-mail : m.ribes@free.fr

Mon père, Daniel GANDRIAUX, aujourd'hui décédé, a été Résistant dans un réseau implanté dans les Alpes-Maritimes et les Basses-Alpes. Est-il possible d'obtenir des informations sur ses états de service ? Comment faire ?
 Contacter René BOULLE
 E-mail : rboulle@neuf.fr

Mon oncle paternel, Jean LANCENI, né le 4 mai 1911, appartenait au 62^e d'infanterie. Blessé en 1940 à Charleroi et amputé de la jambe droite, il rejoignit la Résistance à Carentoir dans le Morbihan et assura des liaisons dans son tricycle de mutilé. Y a-t-il des ouvrages, des récits, des témoignages qui me permettraient de mieux connaître son action ?
 Contacter Nicole BLAIZE née LANCENI
 27 rue du Fromveur ; 2920 BREST
 E-mail : nicole.blaize@wanadoo.fr

Je cherche à retracer l'itinéraire dans la Résistance de mon Grand-père, René Fernand FELIX. Je n'ai que peu de renseignements : membre d'un groupe de Résistants, il a été enfermé au Château de Mons puis a été fusillé à Aulnat vers le 16 Juin 1944. Il est enterré au cimetière de Lorette dans la Loire. Si quelqu'un a la plus petite partie d'information sur sa vie dans la Résistance, son action ou les groupes dont il a fait partie, merci de me les communiquer.
 Contacter René FELIX
 1 rue de colmar 78800-HOUILLLES
 e-mail : rene.corinne@free.fr

Je suis un étudiant toulousain d'origine andorrane bien que mes parents soient de Barcelone, ou mon frère habite. Une compagne de travail lui a donné une photo où l'on voit deux fillettes devant un monument sur lequel on peut lire : "24 résistants de cette commune sont morts pour ta liberté". Est-il possible de retrouver le monument avec d'aussi infimes informations ? Y a-t-il une page, une institution, ou un répertoire des monuments aux morts, en sachant que cette photo a été prise sûrement entre Toulouse et Narbonne ?
 Contacter Jordi CLIMAX
 e-mail : chumbas@hotmail.com

J'ai trouvé récemment une carte FTP de mon grand-père, Eugène RASCONI, décédé depuis longtemps et qui habitait à l'époque Cormeilles-en-Parisis (95). Je ne sais rien de ce qu'il a fait. Qui peut m'aider ? Je souhaiterais entrer contact avec des anciens FTP de l'agglomération de Cormeilles-en-Parisis à Argenteuil, ou avec toute personne pouvant me renseigner sur eux. Merci.
 Contacter Isabelle LAZZARINI
 e-mail : isabelle.lazzarini@culture.gouv.fr

Je cherche des informations sur Edgard PONTUS, maire de Cruzille, arrêté par les Allemands en 1944, déporté et mort en déportation soit en 1944 soit en 1945 à Flossenbürg ou à Prague (selon une plaque apposée à Cruzille). Il a appartenu au réseau Action, mission Armada, au MUR, à l'AS.
 Contacter Claire CORNILLON
 Sagy, 71260-CRUZILLE
 Tél : 03 85 33 24 89
 E-mail : claire.cornillon@wanadoo.fr

Mon père, né en 1923 et décédé en 1954, alors que j'avais 5 ans, est entré dans la Résistance en 1943/1944. On l'appelait "Etincelle" et il a participé au maquis du Vigen puis à celui du "Mur de l'Atlantique". Quelqu'un l'a-t-il connu ou se souvient-il de lui ?
 Contacter Christiane VECLIN
 87510-PEYRILHAC
 E-mail : christianeeveclin@wanadoo.fr

Je fais des recherches historiques sur la Résistance franco-belge qui me conduit à quelques noms sur lesquels je n'ai aucune information. Il s'agit d'Irène STEINHAUS, d'un certain LAGACHE, d'un certain BESSE. Qui les connaîtrait ? Merci de bien vouloir me renseigner. Contacter Claude COUSSEMENT
 E-mail : Claude.coussement@infonie.be

Suis à la recherche de tout document concernant mon beau-père, Robert PENILLEAULT, Résistant de la première heure et ayant été après la Libération le premier administrateur du journal France d'Abord. Et ce afin de léguer à ses petits-enfants le souvenir d'un grand-père héroïque, qui avait beaucoup de réserve et de pudeur sur cette période si troublée. Si vous aviez également des documents concernant ma belle-mère, son épouse Madeleine PENILLEAULT née RANAUD, également résistante, je vous en saurais gré.
 Contacter Nadine PENILLEAULT
 Résidence le Rouget, 22230-ILLIFAUT
 E-mail : nadine.penilleault@iscail.fr

Mon arrière-grand-père faisait partie d'un groupe de résistants nommé "Action 40" sur le secteur de Lille, mais je ne trouve aucun renseignement à son sujet, si ce n'est un document trouvé à Caen dans son dossier de déporté suite à dénonciations pour faits de Résistance et de sabotages pour le compte d'"Action 40". Qui peut me donner des renseignements sur ce groupe ? Merci.
 Contacter Denis CAUDRON,
 35 rue de la Flamandière
 59190-HAZEBROUCK
 E-mail : dcaudron@free.fr
 Tél : 06 85 33 83 29

Cherche des renseignements sur le parcours en Résistance de mon grand-père, Francis CROUZAUD alias "Gérard", ex-capitaine FFI ayant participé à la libération de Limoges et qui est décédé en 1989. Qui pourrait m'aider à retracer certains éléments ou contacter des personnes l'ayant connu à cette époque ? Merci de votre aide.
 Contacter Lionel PARDE
 13 rue du Parc, 28500-CHERIS
 Tél : 02 37 41 42 55 Port : 06 89 75 88 38 E-mail : lparde@club-internet.fr

Mon père d'origine polonaise, Richard Mieczyslaw FABER (19/06/1925), a combattu dans le bataillon Valmy sous le commandement de Mieczyslaw Bargiel (nom de code commandant Roger) en 1943. La famille de mon père habitait alors à Montcau-les-Mines. La carte FFI de mon père, délivrée en novembre 1944, stipule qu'il faisait partie de la région militaire de Dijon. Je recherche des anciens compagnons de mon père, des témoins et des renseignements qui pourraient m'aider à enrichir mes connaissances sur cette période importante dans la vie de mon père ? Merci.
 Contacter Claude FABER
 18 rue Louis-Vignes 31200-TOULOUSE
 Tél : 06 07 90 03 89
 E-mail : claudfaber@wanadoo.fr

Je cherche des renseignements sur mon grand-père paternel, Bernard DAOULAS, ancien résistant, basé à Vienne (Autriche) à la fin de la Guerre. Par avance, merci.
 Contacter Caroline DAOULAS,
 12 square Frédéric Joliot-Curie
 92350 - LE PLESSIS-ROBINSON
 Port : 06 60 70 05 23
 E-mail : cadaoulas@wanadoo.fr

Je recherche toute trace concernant mon grand-père René MUSEUX alias Commandant Constant, chef des FTP puis des FFI dans le Vercors, voulant en apprendre plus sur son passé et qu'il soit plus reconnu pour ses actions. J'ai les photocopies de ses papiers militaires : médaille de la Résistance, des Evadés, Légion d'honneur. Qui peut m'aider ? Merci.
 Contacter Jean-Pierre MUSEUX.
 E-mail : jean-pierre.museux@wanadoo.fr

Suite au décès d'un membre de ma famille, René STEIB, ancien du maquis du Lomont dans le Doubs, j'ai retrouvé des lettres concernant un autre résistant : Georges LAMARQUE, qui en septembre 1944, se trouvait dans le village de Luze (70) afin d'espionner les Allemands occupant le fort au dessus du village. Ceux-ci s'en étant aperçus menacèrent de prendre des otages, ce qui amena Georges Lamarque et ses deux techniciens à se dénoncer ; ils furent fusillés. Or ces 3 hommes avaient été hébergés chez ma grand-mère (Estelle Steib), dont la maison a été à l'occasion incendiée. J'ai retrouvé il y a quelques temps des lettres de la mère de Georges Lamarque adressant des remerciements à ma grand-mère. Qui pourrait m'aider à retrouver des membres de la famille de Georges Lamarque et m'aider à faire en sorte que le village de Luze donne le nom de cet illustre résistant à une rue et appose une plaque commémorative sur la maison reconstruite (et occupée par un autre petit-fils d'Estelle Steib).
 Contacter Jean-Claude STEIB
 2, rue du Chêne
 10160-VILLEMOIRON-EN-OTHE
 Tél : 06 87 09 14 95
 E-mail : steibic@wanadoo.fr

LA VIE DE L'ASSOCIATION

AUDE

Les travaux du congrès départemental de l'ANACR se sont déroulés le 5 octobre 2007 à Alet-les-Bains (arrondissement de Limoux), avec la participation de plus de 80 personnes. On notait la présence de MM. Caby, Directeur départemental de l'ONAC, Trastet, Président départemental de l'ANACR de l'Ariège, les Présidents de l'UFAC, de l'ARAC, de la Fédération Maginot, de la FNACA et de l'Amicale des Guérilleros espagnols, le Commandant Rousseau de la Compagnie de Gendarmerie de Limoux, les Présidents de Comités d'Entente, de 12 porte-drapeaux.

Après la minute de silence observée en mémoire de tous les camarades disparus en 2006/2007, et les souhaits de bienvenue de M. Alandry, Maire d'Alet-les-Bains, le compte rendu d'activité 2006/2007, présenté par le Secrétaire général Ruben Rubio (Ami de la Résistance), porta entre autres sur les témoignages dans les collèges pour la préparation du Concours National de la Résistance, les visites sur les haut lieux de la Résistance (Vercors, Oradour-sur-Glane, et la Montagne Noire), la vérification des copies du Concours de la Résistance, présentées par les élèves des collèges et lycées de l'Aude, et diligente par l'Education Nationale.

La Journée Nationale de la Résistance du 27 mai, célébrée cette année le 30 mai, en raison de fêtes de la Pentecôte. La journée de la Résistance Audoise, organisée par l'ANACR le dernier dimanche de juillet à Limoux, en remplacement des cérémonies anniversaires des stèles, maintenant sous la tutelle des maires, a été soutenue par le Député-maire de Limoux, elle inclut un recueillement au Monument départemental des Guérilleros Espagnols, au tombeau du Lieutenant américain Paul Swank, et au Monument de la Résistance à Limoux. Elle est organisée par notre camarade Marcel Deshayes, Ami de la Résistance et Président du Comité local ANACR de Limoux.

Fut évoquée la remise en place du monument de la Résistance de Carcassonne, place Davilla, face au Monument 70 - 14/18 particulièrement laborieuse et difficile à obtenir. L'ANACR et le Président du Comité d'Entente ont été la cheville ouvrière de cette remise en place définitive grâce aux décisions favorables du maire de Carcassonne et de l'architecte départemental des Bâtiments de France. L'inauguration a eu lieu le 19 avril 2007.

Il en fut de même pour Le dossier concernant la «clairière de Baudrigues» (haut lieu de la Résistance, où furent atrocement assassinés plusieurs résistants dont Jean Bringer, chef de la Résistance audoise. Les acquéreurs du domaine où est placé cette clairière se sont engagés à respecter ce lieu de mémoire.

Après la présentation du Bilan financier par le Trésorier Lucien Pally, félicité pour la bonne tenue des comptes, et celle des nouveaux statuts départementaux par le Secrétaire, les participants votèrent le quitus, le bilan d'activité et les nouveaux statuts adoptés à l'unanimité comme le fut la résolution finale.

Les congressistes entendirent encore M. Jean-Luc Caby, directeur de l'ONAC, Emmanuel Trastet, président de l'ANACR de l'Ariège, Girardet, président de l'UFAC, le rapport moral du Président et M. Alandry, maire.

Puis tous se rendirent au Monument aux Morts pour le dépôt des gerbes du Conseil général de l'Aude et de l'ANACR.

LOT-ET-GARONNE

Comme chaque année, l'assistance était nombreuse devant la stèle de «La Ragotte» : 35 drapeaux, le sous-préfet de Marmande, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie Mme Dreux, Conseillère générale de Duras, M. Camani Conseiller général de Seyches, MM. Berry, maire de Lévigac, Donis maire de Duras, le Directeur du lycée de Duras et Mme le professeur accompagnant 40 élèves, des représentants d'associations d'Anciens Combattants du Marmandais.

Après le dépôt de la gerbe de l'ANACR, par des enfants, Darthial, Gabarra, Maury, Ossard, celle des Anciens Combattants de Lévigac, du Conseil Général et celle de la sous-préfecture de Marmande, Hélène Savariaud, des Amis de la Résistance, puis Michel Faux, au nom de l'ANACR, retraçèrent cette journée du 17 décembre 1943, durant laquelle Allemands et militaires attaquèrent la ferme de la Ragotte, tuant 3 résistants et en arrêtant 8 autres qui seront déportés (4 ne revinrent pas).

LOZÈRE

Le Concours National 2007 de la Résistance et de la Déportation avait réuni de nombreux collégiens et lycéens de Lozère autour d'une réflexion sur le thème : «Le travail dans l'univers concentrationnaire». Le 18 juin 2007, les lauréats ont été récompensés lors de la remise des prix à la Préfecture.

Ce 2 février, ils étaient invités par l'Office National des Anciens Combattants et l'Association Départementale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance à visiter le Centre de l'Histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon. Ils étaient accompagnés par d'anciens Résistants, des membres des Amis de la Résistance, de représentants de l'ONAC et de l'Inspection Académique, organisatrice du Concours, de professeurs et de parents d'élèves.

Les lauréats se sont imprégnés d'un lieu hautement symbolique, puisque cette ancienne Ecole de Santé Militaire a vu Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, sévir dans ses bâtiments. Ils ont pu ainsi, à travers un univers sonore et visuel, appréhender les années d'occupation, la clandestinité, les wagons plombés mais aussi la Résistance et l'espoir.

La visite a été précédée d'une projection d'extraits du procès de Klaus Barbie (Lyon, 4 mai/4 juillet 1987). L'émotion et le recueillement des élèves étaient sensibles et le témoignage de leurs impressions, au retour, a montré aux deux résistants présents l'attachement des jeunes générations et de leurs professeurs aux valeurs des idéaux communs des combattants.

ALSACE

L'Assemblée Générale du Comité Régional des Anciens Combattants et Amis de la Résistance s'est réunie autour de son président, Raymond Olff, pour un bilan d'activité de l'année 2007.

Comme par le passé, et grâce au dynamisme de son président et de son trésorier, Théo Bohrmann, l'ANACR a participé à de nombreuses inaugurations et commémorations afin de faire vivre les valeurs et les idéaux de la Résistance, dans le souci constant d'honorer la mémoire des Anciens Résistants.

Raymond Olff, Théo Bohrmann et Adolphe Löw, anciens résistants fidèles à leur engagement de poursuivre la transmission de la Mémoire aux jeunes générations, ont pu témoigner devant des classes de collégiens et de lycéens. A cette occasion, la lettre de Guy Mocquet a été lu devant les élèves et, pour enrichir ce témoignage, Raymond Olff a tenu à lire aussi la dernière lettre que son ami René Birr, grand résistant, adressait à ses parents avant d'être assassiné par ses bourreaux le 1^{er} juin 1943.

Représentée au jury du Concours National de la Résistance et de la Déportation par Jeanine Bazia, l'ANACR regrette les dysfonctionnements dans l'organisation de ce concours qui ne permettent pas une contribution réelle de toutes les Associations, ce qui explique pour une grande part la désaffection de ce concours par les enseignants et leurs élèves dans l'Académie. L'idée de créer un Comité d'organisation regroupant toutes les associations ainsi que le souhaitait le regretté Président de l'ANACR Roland Netter ne peut, hélas, aboutir.

Afin de resserrer les liens avec nos amis allemands, Nicole et Adolphe Löw ont représenté l'ANACR au côté des membres de l'«Association des Victimes du Nazisme» (VNV) qui perpétue le devoir de mémoire et lutte contre toutes les formes de racisme.

La «Troisième Rencontre de la Mémoire» a été suivie avec intérêt par un public attentif aux récits émouvants de nos amis Löw et Charrier. La «Quatrième Rencontre de la Mémoire» est en préparation pour 2008.

Enfin, l'ANACR et l'UFAC ont poursuivi leur action pour que le 27 Mai devienne la Journée Nationale de la Résistance.

Le nouveau bureau de l'ANACR d'Alsace a porté à sa présidence Raymond Olff avec pour vice-présidente Suzanne Wiener, Secrétaire Générale : Flora Hubert, Secrétaire Générale adjointe : Jeannine Bazia.

JURA

La cérémonie annuelle d'hommage aux huit martyrs de la Résistance retrouvés morts au bois des Ruppes, après avoir été torturés dans les cellules de la Caserne Brack de Dôle, a le 1^{er} septembre dernier, rassemblé devant le monument qui les honore une assistance particulièrement nombreuse aux côtés de personnalités civiles et militaires, des représentants des associations du Monde Combattant et de la Déportation.

On notait la présence du Secrétaire général de la Préfecture du Jura, dont le discours fut particulièrement écouté, du sénateur-maire de Dôle, du député de la circonscription, de M. Gérard Fumey, maire de Brévans, commune sur le territoire de laquelle est érigé le monument, et également «Ami de la Résistance».

CORRÈZE

L'Assemblée générale de l'ANACR de Corrèze s'est tenue le 2 décembre 2007 à Meymac, avec 123 participants.

Le rapport moral, présenté par Bernard Delaunay, s'est articulé autour de la notion de pluralisme, du travail de mémoire et d'histoire et du devoir de vigilance.

Le pluralisme – a rappelé Bernard Delaunay – « s'entend comme une représentation la plus large possible des courants de pensée démocrates et progressistes au sein de notre association, à l'exclusion des idéologies réactionnaires et racistes, des héritiers du pétainisme, s'entend comme un respect mutuel entre les femmes et les hommes, les anciens et les jeunes, s'entend comme le respect des convictions de chacun et de son action à titre individuel, au sein d'autres associations, syndicats ou partis politiques.

Au niveau des instances dirigeantes des comités locaux, départementaux et nationaux, il réclame une totale indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, et le respect des orientations et des décisions prises par les Congrès nationaux de l'ANACR, il est la condition du recrutement de nouveaux Amis, de la capacité d'action et de la pérennité de notre association, désormais connue des pouvoirs publics pour son attachement aux valeurs de la République.

« Le travail de mémoire et d'histoire – a poursuivi Bernard Delaunay, c'est le premier pilier de notre action. doit contribuer, sous toutes ses formes, écrites, audiovisuelles, matérielles, s'appuyant sur les témoignages et les archives, à l'établissement de la vérité historique et à sa diffusion auprès de toutes les générations, particulièrement lors des commémorations du 8 mai 1945, du 18 juin 1940, du 27 mai 1943. Ce sera l'objet de notre résolution sur le « 27 mai, Journée Nationale de la Résistance » à transmettre aux pouvoirs publics et à diffuser largement afin d'en obtenir une reconnaissance officielle.] doit permettre de rectifier des erreurs, de s'opposer aux falsifications, aux insinuations malveillantes, au négationnisme, ou tout simplement à l'oubli... »

« Notre mission de « passeurs de mémoire » s'accompagne bien entendu d'un devoir de vigilance, d'une mission de « Sentinelles des valeurs de la Résistance et de la démocratie ». C'est le second pilier de notre action. Il suffit d'ouvrir les yeux sur l'actualité nationale et internationale pour observer les multiples remises en cause en France de ce que l'on croyait être les acquis du programme du CNR, les résurgences du fascisme, du nazisme, les intégrismes ; la recrudescence des mouvements et groupes paramilitaires néonazis ou néofascistes en Italie, Espagne, Hongrie, Russie, Pays Baltes, Belgique, etc. A l'échelle mondiale, on ne compte plus les transgressions des droits de l'homme, les génocides, les guerres civiles, religieuses, les agressions militaires ou terroristes, bafouant la loi internationale de l'Organisation des Nations Unies (ONU)...

« Il nous revient de donner des repères identitaires aux forces vives de notre pays afin qu'elles prennent en main leur propre destin, comme l'ont fait les Résistants dans les années noires de l'Occupation. Le programme du CNR est l'un de ces repères essentiels, au même titre que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et que notre devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». La diffusion la plus large de ce sur Internet..., l'explication de son contexte, son commentaire lors de nos interventions, doivent être l'une de nos actions, essentielles pour faire vivre encore les valeurs de la Résistance qui restent des valeurs d'aujourd'hui et de demain pour la démocratie et pour la paix. »

Ce rapport moral ainsi que les rapports d'activité et financier furent adoptés à l'unanimité. Quant aux nouveaux statuts départementaux conformes aux statuts nationaux de Limoges, ils furent adoptés par 119 pour et 4 abstentions.

5^{ème} STAGE NATIONAL DE FORMATION DES "AMI(E)S DE LA RÉSISTANCE (ANACR)

2 - 3 - 4 MAI 2008

Pensez-y.

HAUTE-GARONNE

L'ANACR a été invitée le 21 décembre dernier à participer à un exposé sur la Résistance dans la région toulousaine à l'occasion de l'exposition « organisée à l'Odéon » et placée sous le patronage de M. Keller, maire de Blagnac – de photos de Germaine Chaumel consacrée à Toulouse, et plus particulièrement aux années noires du régime pétainiste et de l'occupation nazie.

Plus de 100 jeunes de classes de première et de terminales des lycées blagnacais ont ainsi assisté avec leurs professeurs à un exposé audio-visuel dirigé par Elérika Leroy (Association « autrement dite ») et incluant de larges extraits du film « 35ème Brigade Marcel Langer », consacré à l'un des plus célèbres groupes de FTP-M.O.I.

L'ANACR était représentée par Charles Estein, secrétaire adjoint, qui a évoqué le combat des Résistants du corps franc Pomiès, du réseau Morhange, des maquis de Betchat et Saint-Lys, des groupes FTPF et de la Brigade Langer.

Les jeunes prirent de nombreuses notes, beaucoup découvrant la période...

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Jérôme SANTARELLI (Corse du Sud)

Né le 25 mars 1912 en Corse du Sud, à Vignello dans une famille très modeste, Jérôme Santarelli entre en 1930 à l'école normale d'instituteurs d'Ajaccio. A 21 ans, il intègre comme élève-officier de réserve (EOR) l'Ecole militaire de Saint-Maixent d'où il sort sous-lieutenant. Son service accompli, il commence une carrière d'instituteur et, en 1935, adhère au Parti Communiste Français. Mobilisé En 1939, il est mobilisé au 10^{ème} bataillon du 373^{ème} RI à Bonifacio. En novembre 1942, après l'occupation italienne de la Corse et une brève interpellation policière, se sachant menacé, il entre en clandestinité et trouve refuge dans une grotte près du village de Mola, dans la vallée de l'Ortole. De là, dans un premier temps, avec Joseph Trami, qui sera maire de Sartène à la Libération, il régit, diffuse des tracts et entretient en contact avec la population du village de Gianuccio, dans le massif de l'Uomo di Cagna. Ainsi commence à s'organiser la Résistance sarthenaise, incitant les habitants à des actions de harcèlement contre l'occupant (sabotages de lignes téléphoniques) et à rejoindre le Front National, auquel appartient Jérôme Santarelli. En mars 1943, le Front National lui confie l'organisation militaire de l'arrondissement d'Ajaccio. Le 27 juin, préparant en compagnie de Jean Nicoli la réception d'armes amenées par le sous-marin Casablanca sur la côte des Agriates, il est arrêté avec lui par les Italiens à Ajaccio. Jean Nicoli, reconnu, sera fusillé par les fascistes, et Jérôme Santarelli sera condamné à 30 ans de réclusion, une peine qu'il effectuera en Italie. Profitant de la débâcle des troupes de l'Axe, il s'évade, rejoint la Résistance italienne, puis les troupes alliées qui le rapatrieront à Alger. Il reviendra en Corse le 7 juillet 1944. De 1981 à 1996, Jérôme Santarelli a été président de la section de Corse-du-Sud, dont il est resté le président d'honneur jusqu'à son décès. De 1982 à 1988, il fut membre du Conseil National de l'ANACR et en était membre honoraire.

André KIRCHEN (Seine-Saint-Denis)

C'est à l'âge de 15 ans qu'André Kirchen, ayant rejoint les groupes de combat de la Jeunesse communiste, abat un soldat allemand le 10 septembre 1941 au métro Porte-Dauphine, à Paris. Arrêté par la police de Vichy le 9 mars 1942 après un attentat manqué contre l'exposition antilobchevique de la Salle Wagram, livré aux Allemands, il est, compte tenu de son jeune âge, condamné à 10 ans de prison lors du « procès » organisé du 7 au 14 avril 1942 par les Nazis à la Maison de la Chimie à l'encontre de vingt-sept combattants des groupes de combat de la Jeunesse communiste et de l'Organisation Spéciale du Parti Communiste qui, pour 25 d'entre eux, seront condamnés à mort. Emprisonné à Anrath en Allemagne, il est libéré le 10 avril 1945. Sous le pseudonyme d'André Rossel, il fut depuis la Guerre écrivain et éditeur, et, après avoir publié le Procès de la maison de la Chimie, il avait, sous le nom d'André Kirchen-Rossel, publié en 2005 son témoignage, « La mort à 15 ans ». Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Marcel CHADEBECH (Rhône)

Entré en résistance dès sa démobilisation en septembre 1940, travaillant au centre de tri postal de Lyon-Gare, il milite au sein des Jeunesses communistes et du Parti communistes clandestins, dont il deviendra l'un des responsables locaux. Engagé dans la lutte armée, il est l'un de ceux qui abattent à Lyon un premier soldat allemand, puis il rejoindra le maquis FTPF de l'Azergues (Rhône), avec lequel, devenu le « Commandant Caron », il participera aux combats menant à la Libération. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

MEURTHE-ET-MOSELLE

La Malpierre est une clairière située de la commune de Champigneulle, près de Nancy, où, de 1940 à 1944, les Allemands fusillèrent des Résistants.

Chaque année, des cérémonies s'y déroulent, tel le rassemblement le dernier samedi de juillet organisé par les communes de Champigneulle et Auboué en mémoire des 15 résistants d'Auboué fusillés là le 27 juillet 1942.

Or, malgré des démarches entamées, aucune plaque portant les noms de la centaine de patriotes qui furent fusillés dans la clairière n'a été apposée sur le monument du sculpteur Henry érigé à la Malpierre en 1963.

On peut s'interroger sur les motivations de cet état de fait : volonté du sculpteur que rien ne soit apposé sur son œuvre ? Crainte d'oublier des noms ? Coût ? Crainte que les noms cités ne fassent apparaître une forte proportion de communistes et d'immigrés, dérangeante pour certains ? Des initiatives privées devront elles se substituer aux Pouvoirs publics ?

Ecrire leurs noms sur une stèle serait rester fidèles à ceux qui sacrifièrent leur vie.

Jean HULIN (Val d'Oise)

Havrais de naissance, Argenteuil/ais d'adoption, Jean Hulin, disparu dans sa 88^{ème} année, avait été mobilisé en 1940 dans l'Aviation. Démobilisé, il fut réquisitionné chantiers de jeunesse, où naquit sa révolte contre le régime pétainiste. Arrêté par la police française, condamné à mort par le régime de Vichy, il ne dut son salut qu'à l'intervention du général Delestraint. Revenu à Argenteuil en 1941, il fut pendant quatre longues années le résistant « Tanguy Poitou ». Profitant de son activité de contrôleur de fabrication à la Lorraine, ancêtre de l'usine Dassault, il contribua à saboter la production aéronautique allemande. Responsable départemental de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), il recueillit des renseignements précieux, falsifia des laissez-passer et aida plusieurs familles juives à échapper aux griffes de la Gestapo. En 1944, il avait pris part à la récupération d'armes allemandes à l'usine Jumo et aux réunions clandestines du Comité local de libération au sous-sol de la villa Joly (ancienne mairie). Après-guerre, il fut conseiller municipal puis, plus durablement, secrétaire départemental de l'ANACR et directeur du musée de la Résistance et de la Déportation d'Argenteuil. Il était membre du Conseil national de l'ANACR depuis son élection au congrès de Clermont-Ferrand en 1986.

Paul CAILLES, Antoine GHENO, Michel PEREZ, Louis FREIRE (Haute-Savoie)

Paul Cailles porte-drapeau et membre du Bureau départemental de l'ANACR de Haute-Savoie n'est plus. Ancien combattant d'Algérie, cet ancien restaurateur était une figure de la vie communale à Cran-Gevrier. S'étant investi dans le combat de transmission des valeurs de la Résistance, il était devenu l'un des principaux animateurs des Ami(e)s de la Résistance (ANACR). Membre de la Commission nationale de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance, il avait été élu au Conseil de l'ANACR au Congrès de Grenoble de l'ANACR en 2004 et réélu à celui de Limoges en 2006.

Réfractaire au STO, Antoine Gheno, « Dany » dans la Résistance, réfugié dans le Jura, participa à la naissance du maquis de la région de Lamoura et à ses missions. Arrêté en mai 1944 à Saint-Claude, 8 jours après son mariage avec Maxmine, il est interné au camp de Royallieu à Compiègne avant d'être déporté à Buchenwald, à Dora et Artzeugers. Libéré le 11 avril 1945 par la 8^{ème} Armée anglaise, il s'installa à Annecy. Il était titulaire de la Légion d'Honneur, de Médaille Militaire, la Croix de Guerre 39-45 et la Médaille de la Résistance.

Michel Pérez, combattant républicain espagnol réfugié en France, en 1943, avait, après un passage dans les camps de travailleurs, rejoint la Résistance en entrant dans la compagnie FTP 93-05.

Louis Freire, décédé au mois d'octobre dernier, chemina sous l'Occupation, avait rejoint la compagnie FTP 93-05 et, après la Libération de la Haute-Savoie, avait poursuivi le combat en Maurlenne et en Tarentaise dans l'Armée des Alpes.

Roger COMBRISSE (Essonne)

Disparu en février 2008 à 86 ans, Roger Combrisse, chef de district à la SNCF, entra en Résistance, ce qui lui valut d'être déporté dans un camp de concentration nazi, comme le fut Denise, sa femme, décédée en 2006. Après la Guerre, Roger Combrisse devint Conseiller municipal puis de 1959 à 1992 maire communiste de Corbeil-Essonne. Il fut aussi à plusieurs reprises Conseiller général de Seine-et-Oise puis de l'Essonne, et député de l'Essonne. Membre de l'ANACR, il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

FINISTÈRE

Il y a six ans, les Résistants, les démocrates avaient permis d'empêcher le changement de nom du Lycée Professionnel de Plouhinec (29780) portant le nom de Jean Moulin auquel certains voulaient substituer celui d'Eric Tabarly. L'on pouvait penser avoir découragé ce genre d'entreprise visant à éliminer les traces de la Résistance.

Mais, non loin de là, on a récidivé au Guilvinec, en substituant pour une rue le nom d'un « capitaine d'industrie » local à celui de Paul Langevin, éminent physicien français antifasciste dont l'arrestation par la Gestapo le 30 octobre 1940, l'emprisonnement à la Santé, et la révocation par Vichy fut à l'origine de la manifestation estudiantine du 11 novembre 1940 à l'Etoile. Les cendres de Paul Langevin, qui fut membre du Comité parisien de Libération et, avec Henri Wallon, auteur d'un célèbre plan de réforme de l'enseignement dans l'esprit du Programme du CNR, ont été transférées au Panthéon en 1948.

L'ANACR mène bataille pour faire annuler cette honte.

Michel VOLLE, Lucienne LEHMANN-NETTER (Paris)

Né en 1934, Michel Volle appartient à cette génération qui connut les guerres coloniales des années cinquante en Afrique du Nord. Il mit au service du monde combattant les acquis de cette expérience. Il siégeait au sein du Comité d'Entente des Associations de Combattants du 12^{ème} arrondissement de Paris où il avait pérennisé le 27 mai comme Journée de la Résistance. Président de l'UDAC de Paris, il n'oubliait pas, marqué dans son enfance par l'Occupation et les combats pour la Libération, ce que la France devait à la Résistance. Sa participation aux activités des « Ami(e)s de la Résistance », l'avait fait élire à la Commission nationale de l'Association des Ami(e)s et au Comité Directeur parisien de l'ANACR puis, en 2002 à son Conseil National. Peu de temps avant son décès, il avait été désigné pour représenter l'ANACR à la Commission des Affaires Internationales de l'UFAC.

Membre du Comité Directeur de Paris de l'ANACR, Lucienne Lehmann-Netter est disparue à 87 ans. Parisienne de naissance, elle entama ses études supérieures dans le Paris occupé, participant à la manifestation du 11 novembre 1940 à l'Etoile. En opposition permanente aux occupants, elle contribua à faire passer en zone non occupée un Alsacien menacé d'incorporation dans l'armée allemande. A l'été 1942, elle quitta Paris pour s'installer dans l'Indre (Saint-Benoît-du-Sault) où elle a trouvé le contact avec les Résistants. Agent de liaison, elle aura aussi la charge de l'édition de tracts clandestins. Depuis plus de trente ans, attentive à la transmission de la mémoire, elle était intervenue dans de nombreux établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées) sur le rôle de la Résistance dans la lutte contre les nazis et sur la vigilance toujours nécessaire face aux atteintes aux libertés et aux manifestations de racisme.

Pierre REALI (Bouches-du-Rhône)

Né en 1927, Pierre Réali entre à l'âge de 17 ans dans la Résistance le 25 février 1944 sous le pseudonyme de « Paul ». Mis à la disposition du sous-secteur FTPF d'Arles sous les ordres directs de Joseph Hovaneissian, il participe dès le mois de mars à la diffusion de tracts clandestins et de bulletins de la Résistance. A partir d'avril, il lui est confié la mission de surveiller des agents de Gestapo. Ainsi, en mai 1944, il fournit des renseignements précieux sur les effectifs et les mouvements des forces allemandes en Camargue. Le 10 juin, sous le commandement de René Blanc et de Jean Saler, il participe au sabotage des poteaux des lignes téléphoniques à Saint-Martin-de-Crau et, le 10 juillet, au sabotage du pont de Trinquetaille. Les 22-23 et 24 août 1944, il participe aux combats de la libération d'Arles et fait partie du groupe qui fait une trentaine de prisonniers au Mas de Lacroix. Le 31 août, il signe un pour la durée de la Guerre au 3^{ème} Rég^{iment} Rhône-et-Durance. Il était titulaire des Croix du Combattant Volontaire 39/45, du CVR et du Combattant. Il était Président du Comité local d'ARLES de l'ANACR 13.

Le Président Pierre Sudreau vient de perdre son épouse, Madame France Sudreau, elle-même Résistante. La Direction de l'ANACR, représentée par les Présidents Robert Chambeiron et Louis Cortot, Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général, et Jacques Varin, secrétaire général adjoint, à l'hommage rendu à Mme Sudreau, a tenu à exprimer au nom de tous nos adhérents au Président Sudreau sa profonde amitié en ces moments douloureux.

L'AFFAIRE DU MASSILIA : UNE INFAMIE DE PETAIN

Jean Marielle, qui réside à Vichy et fait tant pour maintenir et exalter le souvenir des 80 parlementaires refusant leur vote à Pétain le 10 juillet 1940, publie un nouveau livre consacré à un certain nombre de faits majeurs de l'époque.

Il y a bien sûr l'évocation de la prise de pouvoir par le maréchal félon. Comme nous l'avons souvent fait remarquer, la désignation de Pétain comme successeur de Paul Reynaud était déjà une acceptation de la défaite, car les hommes politiques ayant participé à cette nomination, la majorité du gouvernement et le Président Lebrun n'ignoraient pas que le maréchal, déjà fustigé par Clémenceau pour son défaitisme lors de la Première Guerre mondiale, allait de toute évidence capituler. Avec la complicité de Pierre Laval, il accumula en quelques jours, depuis l'ordre de cesser le combat donné à la radio le 17 juin 1940, avant même que soient engagés les pourparlers d'Armistice, les manœuvres criminelles contre la Nation et la République.

Le texte dont Laval obtint le vote par les membres des Assemblées qui avaient pu gagner, le 10 juillet, le Casino de Vichy, « donne tout pouvoir au Gouvernement de la République sous l'autorité et la signature du Maréchal Pétain ». Effectivement, la France était encore, ce 10 juillet, une République, mais souligner l'autorité de Pétain et la nécessité de sa signature était une manifestation d'intention, surtout que ces pouvoirs consistaient à « promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'Etat Français ». On notera le surgissement de l'expression « Etat Français ». Mais, déjà, ce texte ouvrait la voie, comme nous l'avons dit sur les lieux mêmes, lors d'un congrès national en 1990, à la liquidation de la République, la Constitution ne donnant absolument pas

au Parlement le droit de déléguer ses pouvoirs à qui que ce soit pour la réviser. Le pouvoir de révision n'appartenait qu'à lui, chacune des deux chambres devant séparément examiner et voter sur le texte de la révision. Elles devaient se réunir ensuite en « Congrès » (comme pour l'élection d'un Président de la République) et si une majorité s'affirmait l'accord prenait effet. La loi du 14 août 1884 précisait encore que « la forme républicaine du gouvernement ne pouvait faire l'objet de révision ». Or là, J. Marielle a raison de relever que la révision doit être « ratifiée par la Nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées ». C'est en fait la structure et le fonctionnement de la République qui sont en cause : une sorte de plébiscite, puis la création d'assemblées... évidemment autres que Chambre et Sénat.

Honneur aux 80 parlementaires qui se dressèrent contre le coup d'Etat, dont (les 23 premiers ayant prévu que notre regretté Président Vincent Badie serait leur porte-parole). Ils avaient bien deviné (ce qui n'était guère difficile !) que c'était la mort de la République. D'ailleurs le lendemain matin, le Maréchal entra chez le Président Albert Lebrun, et lui déclara : « Je ne suis pas votre successeur puisque nous instaurons un nouveau régime », en lui remettant les premiers textes élaborés la nuit sur du papier à en-tête de l'Etat Français ». C'était cela la « révision » ! D'autres ont mérité le porteur pour moins que cela.

L'AFFAIRE DU MASSILIA

Jean Marielle rappelle ensuite à juste titre l'affaire du Massilia, encore insuffisamment connue.

Presque 3 semaines avant les coups d'Etat de Vichy, 27 parlementaires embarquaient au Verdon, près de Bordeaux, sur le Paquebot Massilia. Peu après, Pétain et

Laval les qualifièrent de fuyards. Inqualifiable infamie !

En effet, dans les derniers jours du gouvernement Reynaud et les premiers du gouvernement Pétain, des discussions avaient eu lieu entre les ministres pour savoir s'il convenait de se transporter en Afrique du Nord et tenter de résister plutôt que de rester sur place. Pétain voulait rester, bien sûr, mais ceux qui désiraient partir auraient l'accord du gouvernement, l'Amiral Darlan faisant mettre à leur disposition le paquebot Massilia et demandant de plus au Général Nogues, résident général de France au Maroc, de lui préparer un poste de commandement à côté du sien, à Rabat.

Le 20 juin fut affiché dans les locaux réservés aux députés cet avis : « Le Gouvernement, d'accord avec les Présidents des Chambres, a décidé hier 19 juin que les parlementaires embarqueraient sur le Massilia aujourd'hui 20. La rivière (sic) ayant été minée à Pauillac, le Massilia n'a pu remonter à Bordeaux comme prévu et est resté au Verdon. C'est donc au Verdon que doivent se rendre les parlementaires par des voitures que le gouvernement doit leur procurer ».

Signé F. Darlan

Une cinquantaine de parlementaires devaient partir. Vu le changement de lieu, réussirent à le faire seulement 26 députés et un sénateur. Le Massilia leva l'ancre le 21 juin à 13 h, emmenant avec eux des membres du personnel de l'Assemblée et des archives. Le Général Michel, Commandant militaire du Palais Bourbon était également présent.

L'ancien chef de cabinet de Clémenceau, Georges Mendel, ministre de l'Intérieur était là, de même que César Campinchi, ministre de la Marine, Jean Zay, Yvon Delbos, Pierre Mendès-France, Paul Bastid, Le Troquer... et même Daladier. Apprenant à bord la signature de l'Armistice, ils demandèrent au commandant de faire route vers l'Angleterre. Celui-ci refusa de communiquer par radio avec Darlan pour ne pas se faire repérer par des sous-marins ennemis. Décision générale : continuer vers Casa. Le Général Lebrun, Commandant de la subdivision de Casablanca, monta à bord et déclara : « Nous sommes prêts à nous grouper autour de vous pour la défense de la Patrie ». Daladier et Mandel partirent pour Rabat dans une voiture de la subdivision. Apprenant les conditions d'Armistice, les deux hommes prirent rendez-vous par téléphone avec le Consul de Grande-Bretagne. Pendant 2 jours ils firent des allers et retours Casablanca-Rabat. Le 25, un hydravion anglais dans lequel se trouvaient les ministres britanniques Duff Copper et Gort vinrent chercher Mandel et Daladier. Le chef de cabinet de Nogues leur interdit de prendre contact. Un contre-torpilleur anglais devait emmener à Gibraltar tous les passagers du Massilia. Nogues les fit bloquer sur le Massilia, ne les laissant débarquer qu'après le départ du navire anglais, et plusieurs, ramenés en France en Zone Sud, furent jetés en détention !

Georges Mandel, on le sait, fut assassiné par la Milice en forêt de Fontainebleau dans les jours qui précéderont l'Insurrection Nationale.

Jean Zay le fut près de Vichy. Pierre Mendès-France, arrêté à Rabat pour

désertion (!), s'évada, gagna Londres, se vit proposer par le Général de Gaulle un poste politique dans le C.F.L.N. et le refusa : lieutenant aviateur, il voulait d'abord servir à ce titre ; ce qu'il fit, au célèbre groupe Lorrain. Après plusieurs raids, cité : croix de guerre avec palme et promu capitaine, il se présenta au Général : maintenant il pouvait accepter une responsabilité civile. Le Général, à qui cette attitude ne dut certes pas déplaire, le chargea des finances du C.F.L.N. Et l'on sait que plus tard l'A.N.A.C.R. s'honora de son adhésion.

Honte aux personnages qui considèrent et considèrent quelquefois encore que les passagers du Massilia étaient des fuyards. Et double honte à ceux qui livrent des parlementaires patriotes à Vichy et à la Milice.

C.F.B.

J. Marielle, 25 rue Lucas, 03200- Vichy.
18

« LES GARDIENS S.S. VIVAIENT HEUREUX »

Tel est le titre du numéro 28 de la « Revue de la Résistance », publiée par le comité de l'A.N.A.C.R. des Landes et que dirige Jean Ooghe.

Il s'agit essentiellement de la reproduction de 116 photographies prises à Auschwitz par le S.S. Höcker, adjoint du chef du camp, et publiées par le Mémorial de l'Holocauste de Washington. L'album ne montre guère le martyre des déportés, mais essentiellement les loisirs de leurs bourreaux, qui dorment, jouent, rient, dansent, boivent... à deux pas des monceaux de cadavres. Et l'on voit les jeunes gardiennes riant aux éclats quand les S.S., en tenues décontractées, viennent au son d'un accordéon leur offrir des myrtilles...

Inoubliable, hélas, et démonstration quasi inédite de ce que fut le nazisme. Massacres et gaieté, chaque chose à son heure !

Ajoutons que ce numéro annonce que le tribunal de Mont-de-Marsan a condamné un groupe dit « d'anciens combattants » (dont l'adhésion fut refusée par l'U.F.A.C.) pour avoir diffamé... d'authentiques résistants membres de notre comité. Verdict qui peut intéresser d'autres diffamés...

MAQUIS ET GUÉRILLA EN LIMOUSIN

par André Odru

De cet ouvrage - mise au point sur la Résistance armée en Corrèze - le préfet Bernard Delaunay, professeur d'histoire, écrit : « Le récit alerte, sincère, sans tabous, sans polémique, s'inscrit totalement dans l'esprit de l'A.N.A.C.R. », remarquable travail de mémoire et de civisme. Notre prochain numéro en rendra compte mais nous avons tenu à le signaler dès celui-ci, surtout à l'attention des anciens résistants de Corrèze... et de leurs Ami(e)s.

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20

DVD (60 minutes)..... L'unité : 28 € x =
Par 10, l'unité : 25 €

Total : €

Franco de port
Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS - chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.

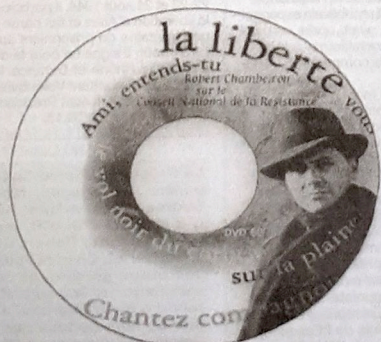
PRIX CONGRÈS

20 €

18 €

25 €

22 €



1- Jean Marielle écrit que Darlan a, le 16 juin 1940, ordonné que tous les bâtiments militaires qui le pourraient se rendent vers les ports d'Afrique-du-Nord. Me trouvant ce jour-là fort loin de Bordeaux, à Auray (Morbihan), j'entendis la même affirmation dans la bouche d'un lieutenant de vaisseau de réserve qui ne put appeler de Quiberon car, n'ayant pas les plans des champs de mines ; un navire embarquant des civils avait sauté dans la nuit. Un certain nombre d'années plus tard, apprenant que, ce 16 juin, le capitaine de corvette Alain Savary (futur ministre et membre de l'A.N.A.C.R.) avait « touché » à Cherbourg, je lui parlai de ce télégramme. Il en avait entendu parler plus tard, mais son bâtiment ne l'avait pas reçu. Mais qui ferait le total des volte-face de Darlan ?

C. F. B.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W Paris
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France.....12 €
Etranger.....13 €
Abonnement de soutien.....25 €
Le numéro.....2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incofoto Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60